

## La Quotité de Travail

**La quotité représente le temps de travail sur le lieu de votre stage :**

Temps Plein = 100% soit 35h/Semaine

7h00/Jour = 1 journée Temps Plein

Temps partiel :

90%	33H36/Semaine
80%	29H52/Semaine
70%	26H08/Semaine
60%	22H24/Semaine
50%	18H40/Semaine
40%	14H56/Semaine
30%	11H12/Semaine

Toutefois, il est possible que vous travailliez 5 jours par semaine sans faire les 7 heures d'une journée Temps Plein.

Dans ce cas, vous êtes à Temps Partiel et vous calculez votre nombre d'heure.

Exemple :

5 jours travaillés/Semaine à raison de 5h/Jour = 25 heures/Semaine.

Vous êtes alors à Temps Partiel en travaillant tous les jours de la semaine. Votre Quotité est alors de 60% et non de 100%.

**Les jours et heures de présences doivent être indiqués OBLIGATOIREMENT dans le champ : Commentaire sur le Temps de Travail**

**LA GRATIFICATION : Elle est OBLIGATOIRE à partir du moment où vous effectuez + de de 308 heures (dans la totalité de votre stage) même de façon non continue avec plusieurs conventions différentes.**

ATTENTION :

Votre Convention de Stage ainsi que votre stage ne pourront être validés si la Quotité de travail n'est pas correctement remplie. Ce qui impliquera la NON VALIDATION de votre stage